



Compte rendu du conseil municipal du 27 juin 2013

Présents : ADELL JM - BARDOU G – BONVALET D – CAZENAVE M – GUILHAUMON JM – JAFFUEL C – MARTIN S – MARZA I – PIOCH JL – REVEL M

Procurations : ESTEBAN P à BARDOU G – MARTIN R à PIOCH JL

Absents : BEDOS D – BERRETTE S – GOUTY M

Monsieur le Maire soumet au vote le compte rendu du conseil du 25 avril 2013. Le conseil municipal à l'unanimité adopte ce compte rendu.

I Création d'emplois saisonniers pour l'été

Monsieur le Maire propose la création de 7 emplois saisonniers (jeunes de 16 à 18 ans) de 20 h hebdomadaires pour une durée de 15 jours rémunérées au smic.
Vote à l'unanimité.

II Renouvellement emploi contractuel à l'accueil de la mairie et agence postale communale

Monsieur le Maire propose au conseil de renouveler l'emploi contractuel à l'accueil de la mairie et l'agence postale communale, 15 h hebdomadaires rémunérées au SMIC, pour 6 mois jusqu'au 31 décembre 2013.
Vote à l'unanimité.

III Suppression d'un poste de secrétaire de mairie

Monsieur le Maire propose au conseil de supprimer le poste de secrétaire de mairie, catégorie A suite au départ en retraite pour invalidité d'un agent.
Vote à l'unanimité.

IV Rapport de l'eau et de l'assainissement 2012

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport de l'eau et de l'assainissement 2012.
Vote à l'unanimité.

V Travaux d'aménagement route de Fontès

La commune en partenariat avec le département de l'Hérault va réaliser des travaux d'aménagement de l'entrée du village route de Fontès (RD 174) en 2 tranches (création d'un piétonnier, changement des candélabres, enrobé, écluses de ralentissement).
Le montant prévisionnel de la 1ère tranche s'élève à 92 331.00 € ht, 110 427.88 € ttc. La participation versée par le conseil général à la commune est de 55 000.00 €.
Monsieur le Maire propose au conseil municipal de signer avec le Conseil Général les 2 conventions pour ces travaux : la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation de travaux routiers sur la route et la convention d'entretien.
Vote à l'unanimité.

VI Contrat de logiciel e.magnus

La commune a acheté de nouveaux logiciels e.magnus pour se mettre en conformité avec les logiciels de la perception, il convient donc de signer un contrat avec Magnus pour ces logiciels.
Vote à l'unanimité.

VII Avoir sur facture d'eau

Monsieur le Maire présente au conseil deux demandes d'avoir sur facture d'eau suite à des consommations importantes, pour la première due à une fuite d'eau, la seconde à un chauffe-eau. Pour la première, Monsieur le Maire propose d'appliquer la moyenne des 2 dernières années + 25 %. Pour la seconde, la personne ayant aménagé en février 2012, il n'y a pas de consommation antérieure. Monsieur le Maire propose donc au conseil de faire un nouveau relevé et de reporter cette décision lors d'un prochain conseil.
Vote à l'unanimité.

VIII Décision modificative : DM Acquisition illuminations de Noël

Monsieur le Maire dit au conseil municipal que la commune a acheté des illuminations pour Noël pour un montant de 6 400.00 € Cette somme n'ayant pas été prévue au budget, afin de régler cette

facture, il convient de faire une décision modificative, enlever 6400,00 € du programme "Electrification" et les mettre au programme "Acquisition".

Vote à l'unanimité.

IX Informations

Monsieur Bardou informe le conseil que :

- la subvention pour les horloges astronomiques demandée à Hérault Energies est accordée.
- le reboisement de la forêt réalisé par l'ONF sera réalisé en 2013.
- les travaux du forage se poursuivent : le bâtiment est en cours de construction.
- la communauté des communes a effectué un passage de l'épaveuse sur les chemins communaux.

Le conseil municipal est clos à 19 h.